

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 4 octobre 2013

**Service instructeur**  
Service Energie et Recyclage

N° CP-2013-9-6-5

**Service consulté**

**MAITRISE DES DECHETS PROGRAMME C262**  
**PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT**

Résumé : Sur proposition des comités de gestion paritaires de la convention ADEME-Département, les aides aux mises en place de la redevance incitative et de la collecte sélective sont soumises à l'approbation de la Commission Permanente, conformément aux termes de la convention précitée. Il vous est proposé de retenir les deux dossiers suivants :

- Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : 12 750 €,
  - Communauté de Communes Essor du Rhin : 2 682 €.
- pour un montant total de 15 432 €.

Le Département et l'ADEME sont liés par des conventions de partenariat annuelles destinées à favoriser la modernisation de la gestion des déchets, au travers d'interventions financières et techniques, en faveur des communes et de leurs groupements. La convention de cofinancement entre le Conseil Général et l'ADEME prévoit que les demandes de subvention soient examinées au sein d'un comité de gestion paritaire avant d'être soumises à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général.

Il vous est proposé de retenir les deux dossiers suivants :

- Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg : acquisition de conteneurs papier / carton / plastique / métaux et verre pour un montant de 12 750 €,
- Communauté de Communes Essor du Rhin : mise en place de la redevance incitative pour un montant de 2 682 €.

Ces dossiers ont été approuvés par la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne et font l'objet d'un ordre de service ou d'une facture : le montant total des aides allouées par le Département pourrait être de 15 432 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement sur le Programme C262  
- Chapitre 204 - Fonction 731- Nature 204141.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 4 OCTOBRE 2013

Traitement des ordures ménagères  
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
TOM04031	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Acquisition d'un conteneur papiers/cartons/plastiques/métaux et un conteneur pour la collecte du verre	42 500,00	30%	12 750,00
TOM04026	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN - FESSENHEIM</b> Mise en place de la redevance incitative	8 940,00	30%	2 682,00
			Total	15 432,00